

COMPTE-RENDU DU 6 OCTOBRE 2011

Présents :

Mme CHEVALIER Catherine Maire, Mmes : ANCELLET Denise - PAULIN-LORIOT Caroline - RICOSSAY Christine - SATABIN Natacha
Mrs CLOUS Alain - COCHET Erwan - DELPORTE Didier - DURAND Jean-Pierre - LORIOT Jean - MAHAOUI Karim

Absents excusés :

Mme Chantal ROSTAN a donné pouvoir à Mr Jean LORIOT
Mme Marie-Paule DAMANT a donné pouvoir à Mme Christine RICOSSAY
Mr Jean-Michel MARIE a donné pouvoir à Mme Catherine CHEVALIER
Mr Jack BOUET a donné pouvoir à Mr Jean-Pierre DURAND
Mr Hervé FOLENFANT a donné pouvoir à Mr Didier DELPORTE
Mr Jean-Claude LAUDE - Mme Monique SEBIRE

Absents : Mme Christiane BAUBANT - Didace BUJISHO - Cyrille FROGER

Secrétaire : Mme Denise ANCELLET

Après lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal, aucune remarque n'étant faite, l'ordre du jour est abordé.

Décisions modificatives n°3 - budget communal

Après le vote du budget, le conseil municipal a la possibilité de modifier le budget principal jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire des dépenses qui n'ont pas été prévues au moment de l'établissement du budget primitif.

Il s'agit ici de la réalisation d'une clôture autour du boulodrome du terrain de l'Huisne.

Pour répondre aux problèmes récurrents de dégradation, la mise en place d'une clôture, autour du boulodrome de 74 terrains devient une nécessité.

Cette proposition a été validée par la municipalité le 19 septembre.

Il est proposé de diminuer le compte de dépenses imprévues de 25 000 € et d'augmenter le compte 2315/99 de la même somme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, modifie le budget communal dans les conditions suivantes :

Libellé de la modification	Imputation	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
Dépenses imprévues	020/01	- 25 000	
Aménagement terrain Huisne	2315/99	+ 25 000	

Vente mobilier urbain et véhicule

Suite au programme de remplacement de mats d'éclairage public sur la commune, la municipalité propose de vendre les luminaires en aluminium déposés aux Anciennes Filatures 30 € l'unité et 20 € l'unité pour ceux qui étaient installés derrière le gymnase.

Depuis que la déchetterie n'est plus gérée directement par la commune, il n'est plus nécessaire de conserver le camion Kérox utilisé pour transporter des déchets collectés sur la déchetterie (déchets verts, bois, carton, ferrailles, monstres).

Après étude, la municipalité opterait pour le vendre avec les 4 bennes à la société Sorémaine pour 30 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'aliéner ces biens aux prix indiqués.

Modification de désignation des délégués représentant la commune aux conseils d'école de Louise Michel et Jacques Prévert

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer les délégués, représentant la commune aux conseils d'école, de la façon suivante :

Jacques Prévert: Jean Pierre Durand (délégué titulaire), Karim Mahaoui (délégué suppléant)

Louise Michel : Erwan Cochet.

Le conseil municipal précise que les autres délégations ne sont pas modifiées.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public assainissement : Véolia Eau

Madame le Maire commente le rapport annuel de VEOLIA EAU. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport et rappelle aux habitants qu'ils peuvent le consulter en mairie.

Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers : SMIRGEOMES

Madame le Maire commente le rapport annuel du SMIRGEOMES. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport et rappelle aux habitants qu'ils peuvent le consulter en mairie.

La séance est levée à 21 heures 30 minutes.